

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 06 septembre 2016

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour rénover la cour et des murs mitoyens, régulariser et rénover l'escalier extérieur menant à la cave, isoler la toiture et la façade arrière et remplacer le châssis de la lucarne en versant de la toiture de la maison unifamiliale de l'habitation situé au Parvis Saint-Henri, 5.

Madame, Monsieur,

Nous nous opposons à l'aménagement de la terrasse sur la toiture plate de l'immeuble ainsi qu'à la dérogation demandée. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse. De plus l'habitation se situe proche d'un coin.

Pour ces raisons nous nous opposons à l'aménagement de cette terrasse et nous demandons à la commission de concertation de remettre un avis défavorable à cette partie de la demande.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin  
Coordinateur